



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Compte rendu de la réunion du comité du 14 novembre 2022

- Présents:** Dan Biancalana, Patrick Comes, Raymonde Conter-Klein, Emile Eicher, Paul Engel, Marie-Paule Engel-Lenertz, Jeannot Fürpass, Serge Hoffmann, Michel Malherbe, Annie Nickels-Theis, Louis Oberhag, Romain Osweiler, Jean-Marie Sadler, Jean-Paul Schaaf (par visioconférence), Nico Wagener et Guy Wester
- Excusés:** Georges Mischo et Lydie Polfer

1. Affaires de personnel (à huis clos)

Une affaire de personnel est évacuée à huis clos.

2. Budget rectifié 2022 et budget 2023 du SYVICOL

Le comité arrête unanimement le budget rectifié 2022 et le budget 2023 tels que proposés par le bureau.

Il décide dans ce contexte de fixer la contribution des communes à 2,20 euros par tête d'habitant pour l'exercice 2023.

3. Projet de Programme directeur d'aménagement du territoire 2023

Le comité procède à un échange de vues sur le projet de PDAT.

Le projet d'avis y relatif sera adopté ultérieurement.

4. Projet de loi n°8080 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2023 et projet de loi n°8081 relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2022-2026

Dans l'avis sur le projet de budget de l'Etat pour 2023 et sur le projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2022-2026, qui est adopté ensuite, le comité souligne notamment les remarques suivantes :

- Le SYVICOL déplore le fait que le secteur communal est exclu du bénéfice des mesures retenues par le gouvernement et les partenaires sociaux pour atténuer les effets de la crise résultant de l'explosion des prix de l'énergie. Il demande la mise en place d'aides spécifiques pour les communes et les syndicats de communes.
- Il demande que la baisse temporaire de la TVA de 17 à 16 pour cent n'ait pas d'impact négatif sur les recettes des communes au titre du FDGC.
- Le SYVICOL salue l'augmentation de la clé de personnel des offices sociaux, tout en proposant d'allouer des ressources supplémentaires aux offices qui en ont le plus besoin en fonction de l'indice socio-économique calculé par le STATEC (art. 13).



- Il s'oppose fermement à l'abrogation de l'article 63 de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile, qui établit une proportionnalité entre la progression des dépenses du CGDIS et celle des recettes non affectées des communes. Il propose en contrepartie d'appliquer ce « frein », non pas à l'ensemble des dépenses du CGDIS, mais à la seule contribution des communes (art. 36).
- Il salue l'intention du ministère de l'Intérieur de réaliser une campagne d'information sur la loi relative aux sanctions administratives communales et à l'élargissement des compétences des agents municipaux et demande que celle-ci soit préparée en intense collaboration avec le secteur communal.
- Il se félicite également de l'annonce d'une évaluation permanente de la réforme de la tutelle administrative et demande à y être associé.
- Il réitère sa revendication récurrente que l'Etat adapte enfin le plafonnement de son subside pour la réalisation de structures d'éducation et d'accueil, qui est resté inchangé depuis 2 décennies, alors que les coûts de la construction ont quasiment doublé.

5. Comptes du SYVICOL des exercices 2020 et 2021

Les comptes du SYVICOL des exercices 2020 et 2021, dont le contrôle par le ministère de l'Intérieur n'a donné lieu à aucune observation, sont approuvés unanimement.

6. Amendements parlementaires au projet de loi n°7995 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

7. Projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire une modification ponctuelle du plan directeur sectoriel « paysages » rendu obligatoire par règlement grand-ducal du 10 février 2021

Le comité du SYVICOL avise favorablement le projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire une modification ponctuelle du plan directeur sectoriel « paysages » (PSP), qui a pour objet la rectification d'erreurs matérielles au niveau de la superposition de certaines zones.

8. Projet de loi n°8065 portant modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale

Le comité avise favorablement un projet de modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale qui vise l'introduction de caméras-piétons, appelées « Bodycams ».

9. Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19

Un avis favorable est émis également au sujet d'un projet de loi portant modification de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Le projet de loi prévoit la prolongation jusqu'au 31 mars 2023 de la possibilité pour les membres du conseil communal et du collège des bourgmestre et échevins de recourir au vote par procuration et à la visioconférence pour la tenue des séances du conseil communal, respectivement des réunions



du collège des bourgmestre et échevins, ainsi qu'à la désignation d'un local particulier pour la tenue des réunions du conseil communal sans l'approbation du ministre de l'Intérieur.

10. Rapport des activités du bureau

Le président informe les membres du comité sur les activités du bureau du SYVICOL et plus spécifiquement sur une entrevue avec Monsieur le Ministre du Logement au sujet du projet de loi n°7937 sur le logement abordable en date du 17 octobre.

Il présente également en avant-première une nouvelle rubrique du site Internet du SYVICOL regroupant toutes les aides financières auxquelles les communes peuvent prétendre. Ce catalogue sera prochainement mis en ligne, achevant ainsi la réalisation d'une des mesures prioritaires du plan d'action que le SYVICOL a présenté en novembre 2021.

11. Divers

La prochaine réunion du comité aura lieu le 21 novembre 2022 et sera dédiée principalement à l'avis relatif au projet de Programme directeur d'aménagement du territoire.